



INTERPROFESSION DE LA CHARCUTERIE AOP

Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués de

l'Interprofession de la Charcuterie AOP

Mardi 2 juin 2026, à 19 heures,

Au Domaine de l'Iris à Grandson (VD)

Présidence : M. Christian Deillon
Présents : Selon liste annexée
Excusés : Selon liste annexée
Procès-verbal : M. Julien Dorthe, secrétaire général / par Mme Clotilde Lachat, Terroir Fribourg

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 13 mai 2025
3. Rapport du Président
4. Comptes 2025 et Bilan
 - a) Présentation des comptes 2025
 - b) Présentation du Bilan au 31.12.2025
 - c) Rapport des vérificateurs des comptes
 - d) Discussion, approbation et décharge aux organes
5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes 2025 et décharge aux organes
6. Nomination des vérificateurs des comptes
7. Election des membres du comité
8. Election du Président
9. Présentation des activités 2026
 - a) Communication
 - b) Promotion
10. Budget 2026
 - a) Présentation du budget 2026
 - b) Définition des contributions marketing pour le Bouteffas AOP et le Jambon de la Borne AOP
 - c) Approbation du budget 2026
11. Informations concernant la viande « Le Porc d'ici »
12. Divers

- Christian Deillon, le président, ouvre l'assemblée en exprimant sa colère face à de nouvelles images de maltraitance animale, qu'il attribue à un groupuscule antispéciste et au fait isolé d'un collaborateur. Il appelle à défendre les valeurs de la filière (respect, transparence, certification).
- Présentation des invités : Alain Farine (Swiss AOP IGP), Eliane Pinard (promotion pour les produits d'initiés) et Pierre-Alain Bapst (SwissWine).
- Une liste de présence est mise en circulation pour établir le quorum. Stéphanie Ogiz et Clément Rey sont nommés scrutateurs. L'ordre du jour est accepté et le PV de l'assemblée du 13 mai 2025 est approuvé.
- Présentation des nouveaux membres de l'équipe : Julien Dorthe, nouveau secrétaire général depuis le 1er avril 2026, et Clotilde Lachat, nouvelle responsable de la comptabilité.
- Christian Deillon présente son rapport de présidence, soulignant la progression collective de l'interprofession et la philosophie de privilégier la justesse et la durabilité.
- **Données 2025 :**
 - **"Le porc d'ici"** : 6 352 porcs commercialisés. Une augmentation est prévue en 2026 avec une nouvelle porcherie.
 - **Jambon de la Borne AOP** : Production en hausse de 52 279 kg (2024) à 68 465 kg (2025). Des ruptures de stock ont été constatées durant la saison des bûnichons (septembre-octobre).
 - **Boutefas AOP** : +1 producteur, mais production en baisse, proche du niveau de 2023. Une analyse des causes est nécessaire.
- **Certification et contrefaçon** : Le coût de la certification est critiqué, mais son rôle est jugé essentiel pour protéger l'AOP. L'interprofession s'engage à lutter activement contre les produits non certifiés (ex: "Potze Suisse garanti") en coordination avec les chimistes cantonaux.
- **Stratégie commerciale** : La marque "Le porc d'ici" sera réservée exclusivement à la boucherie artisanale. Une collaboration a été établie avec la maison Bigler à Buren pour la découpe et la commercialisation afin d'augmenter les volumes. La piste de distribution via Prodega est abandonnée.
- **Actions de promotion :**
 - Lancement imminent de 1 000 "kits grillades" "Le porc d'ici", avec un concours photo sur les réseaux sociaux.
 - Annonce de l'événement "Nuit du Boutefas" le 24 septembre 2026 au château de Vaulruz.
- Hommage à Pierre-Alain Bapst, ancien secrétaire général, pour son rôle clé dans l'obtention des AOP carnées.
- Julien Dorthe présente les comptes de l'exercice 2025, affichant une perte de CHF 3'896.80 et un capital de CHF 123'448.01. Des ajustements comptables seront effectués pour l'exercice 2026 pour améliorer la lisibilité.
- Stéphanie Ogiz, au nom de la commission de vérification, recommande l'approbation des comptes, qui sont acceptés à l'unanimité.
- **Élections :**
 - Benoît Marti est élu nouveau vérificateur des comptes.
 - Le comité est réélu en bloc pour quatre ans. Robin Philipona remplace Frédéric Ménétrey.
 - Christian Deillon est réélu à la présidence pour quatre ans.
- **Budget et promotions 2026 :**
 - Le budget 2026 est approuvé, avec un bénéfice prévisionnel de 171 CHF (Produits : 157 500 CHF ; Charges : 157 329 CHF).

- Les activités de promotion incluent une campagne de communication d'avril à novembre, la mise à jour des sites web, une campagne d'affichage, le lancement du "Kit grillade" et la participation au salon "Goûts et Terroirs" du 2 au 6 décembre 2026.
- Les contributions marketing pour le Jambon de la Borne AOP (1 CHF/pièce) et le Boutefas AOP (1,25 CHF/pièce) sont maintenus, malgré la future baisse des aides cantonales.
- Des retours indiquent que certains bouchers vaudois jugent la viande "porc d'ici" trop chère ou trop grasse, suggérant un besoin de communication ciblée.
- Un intervenant félicite le dynamisme de la filière et réitère l'importance de la lutte contre les fraudes.

Décisions prises

- L'ordre du jour de l'assemblée est adopté sans modification.
- Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 13 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.
- Stéphanie Ogiz et Clément Rey sont nommés scrutateurs pour l'assemblée.
- Lancer une nouvelle porcherie pour augmenter la production en 2026 afin de répondre à la demande.
- Réserver la marque « Le porc d'ici » exclusivement à la boucherie artisanale, abandonnant la piste de distribution via des plateformes comme Prodega.
- Mettre sur le marché 1 000 kits grillades « Le porc d'ici », accompagnés d'un concours photo.
- Intensifier la lutte contre les contrefaçons en mettant en place une surveillance du marché et en agissant auprès des autorités.
- Examiner l'option d'augmenter le prix du plomb pour financer une partie des coûts de certification.
- La cotisation de Suisse Porc est réduite de moitié (1 500 CHF) et ce changement sera intégré aux futurs budgets.
- Les comptes 2025 sont maintenus en l'état malgré des erreurs de ventilation, avec correction prévue pour l'exercice 2026.
- Les comptes 2025 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.
- M. Benoît Marti est nommé nouveau vérificateur des comptes 2026 avec M. Damien Cotting.
- L'élection des membres du comité se fera en bloc. Le comité est élu à l'unanimité pour un mandat de quatre ans, avec l'arrivée de Robin Philipona.
- Christian Deillon est réélu président pour un mandat de quatre ans.
- Le budget 2026 est approuvé par l'assemblée.
- Les contributions marketing pour le jambon de la Borne AOP (1 franc/pièce) et le Boutefas AOP (1,25 franc/pièce) sont maintenus à leurs niveaux actuels.
- Une collaboration est confirmée avec la maison Bigler pour la commercialisation de la viande "porc d'ici".

Actions de suivi

- Le plan comptable sera révisé pour l'exercice 2026 afin d'être plus lisible.
- Suivre l'avancement du lancement de la nouvelle porcherie et ajuster les capacités selon la demande AOP.
- Présenter au comité un rapport sur la baisse de production du Boutefas AOP et proposer des mesures correctives.
- Évaluer l'efficacité des kits grillades et du concours photo (ventes, engagement, portée).
- Mettre en place un tableau de bord de veille des contrefaçons et des rapports d'intervention.
- Conduire une consultation des producteurs sur le financement de la certification via le prix du plomb.
- Analyser les résultats des essais de commercialisation via la maison Bigler pour pérenniser cette collaboration.

Clotilde Lachat pour Julien Dorthe, le 29.06.2026